

MINISTERE DE LA SANTE

CABINET

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Arrêté N° 2006 003 /MS/CAB

Portant nomination du Directeur Régional de l'Ecole
Régionale de Santé Publique de Koudougou

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2006-002/PRES du 05 janvier 2006, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret N°2006-003/PRES/PM du 06 janvier 2006, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret N°2002-255/PRES/PM du 18 juillet 2002 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2002-464/PRES/PM/MS du 28 juillet 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n° 77-338/PRES/PM/SP-AS du 05 Septembre 1997, portant création de l'Ecole Nationale de Santé Publique ;
- Vu le Décret n° 2006-031/PRES/PM/MS du 08 Février 2006, portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale de Santé Publique ;

Sur Proposition du Directeur Général de l'Ecole Nationale de Santé Publique.

ARRETE

Article 1 : Monsieur Elie TAMINY, mle 15 581 Conseiller de Santé est nommé Directeur Régional de l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) de Koudougou.

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur Général de l'ENSP sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ouagadougou le 11 JAN 2007

Ampliations :

- Cab
- SG
- DGS
- DRH
- DG ENSP
- Solde
- CF
- Toutes directions centrales
- Tous les services rattachés
- Intéressé
- Archives



Bédouma Alain YODA

Bédouma Alain YODA
Commandeur de l'Ordre National